



FONDS MALGACHE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
tahiry **Famatsiam-bola Malagasy** ho **Fampiofanana** ny **mPiasa**
(FMFP)

TRAME D'APPEL A PROJETS
POUR LE SECTEUR TIC
DIMENSION SECTORIELLE

Date: 28/02/2019

Rédacteur: Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

CSP TIC

Table des matières

1 – Objet de l’appel à projets	3
2 – Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)	3
3 – Contexte et enjeux du projet	4
4 – Description de la réponse attendue	4
5 – Contenu de la proposition de projet	4
5.1. Caractéristiques du projet et du porteur de projet	5
5.2. Contexte socioéconomique	5
5.3. Objectifs et contenu de la formation	5
5.4. Modalités de la formation	6
5.5. Indicateurs de résultats	6
5.6. Conditions financières	6
6 – Procédure de l’appel à projets	7
6.1. Conditions d’envoi des offres et date limite de réception	7
6.2. Sélection du porteur de projet	7
7 – Contractualisation	9
Annexe 1 : Fiche d’identification de la demande d’un projet inter-entreprises sectoriel	10
Annexe 2 : Formulaire de demande de financement d’un projet inter-entreprises sectoriel ...	10
Annexe 3 : Termes de référence	13
Annexe 4 : Programme de formation.....	17
Annexe 5 : Modalités de suivi et évaluation	17

1 – Objet de l’appel à projets

Le présent appel à projets vise à confier à une organisation professionnelle ou un groupement d’entreprises la conception et la mise en œuvre d’actions de formation

- Au profit du secteur Technologie de l’Information et de la Communication (TIC)
 - En vue de développer les compétences et qualifications des salariés du secteur ;
 - En vue de qualifier les personnes en recherche d’emploi dans le secteur ;

Le financement de ces projets relève d’un fonds additionnel mis à disposition par l’AFD qui appuie le FMFP dans son installation et le démarrage de ses activités.

2 – Présentation du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP)

Le FMFP est une association reconnue d’utilité publique et habilitée à collecter la cotisation pour la formation professionnelle des salariés des entreprises en application de la loi N°2017-025 du 30 janvier 2018 portant Création d’une contribution financière des entreprises au développement de la Formation Professionnelle Continue et d’un fonds de gestion de cette contribution, le décret N°2018-1509 du 13 novembre 2018 portant application de la loi 2017-025, et l’arrêté interministériel N° 911/2019 du 15 janvier 2019 fixant la date de début de la collecte de la contribution des entreprises au développement de la FPC à Madagascar.

Le FMFP assure une mission générale de développement de la formation professionnelle visant à :

- Aider les entreprises malgaches à faire face aux mutations économiques, technologiques, organisationnelles grâce au renforcement des compétences et qualifications de leurs salariés ;
- Favoriser l’insertion professionnelle durable des personnes en recherche d’emploi en les formant pour occuper les emplois à pourvoir dans les entreprises ;
- Accroître les compétences professionnelles des micro- et petits entrepreneurs et des employés en situation d’emplois précaires.

Les types de formation financés par le FMFP sont :

- FPC – formation professionnelle continue
- FPE – Formation Pré-Emploi
- Equité – Formation de type équité

Dans ce cadre le FMFP intervient soit :

- sur des projets individuels d’entreprises ;
- sur des projets interentreprises faisant suite à des appels à projets sectoriels ou intersectoriels ;
- sur des projets mettant en œuvre une formation de type équité ;
- de sa propre initiative sur la base de besoins communs identifiés à toutes les entreprises dans le cadre de projets d’intérêt national prioritaire (INP). Dans ce cas, le FMFP lance des appels à propositions à destination des prestataires susceptibles de répondre à sa commande.

Le présent appel à propositions concerne les projets interentreprises sectoriels portés par des

organisations ou groupements d'entreprises agissant au nom du secteur. Il est lancé par le Comité Sectoriel Paritaire TIC qui conduit la stratégie de développement de la formation du secteur, définit les priorités et en assure la mise en œuvre au travers notamment de ses appels à projets annuels.

3 – Contexte et enjeux du projet

Le porteur décrira ici le contexte de mise en œuvre de son projet de formation en référence à ses besoins mais aussi du cadre global de l'appel à projets décrits dans les TDR en annexe, ainsi que les enjeux socio-économiques pour le pays.

Dans ce cadre, les enjeux sont les suivants :

- Proposer un dispositif et un contenu de formation adaptés et de qualité, pour répondre aux besoins recensés dans le secteur TIC ;
- Apporter une solution, en termes d'accroissement des compétences, aux évolutions du marché du travail de ce secteur ;
- Réduire les inégalités d'accès à la formation et à la qualification ;
- Accroître la capacité des employés et personnes actives en situation de précarité à évoluer de façon autonome au sein du marché du travail ;
- Permettre à tous les futurs formés d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice de leur métier et à leur évolution professionnelle.

4 – Description de la réponse attendue

La réponse attendue du porteur de projets se conformera aux conditions ci-après :

- Le projet est porté par un groupe d'entreprises représenté par l'une d'elles, ou un groupement professionnel qui représentera des entreprises affiliées à la CNAPS ;
- Le nombre d'entreprises associées dans le projet devra être au nombre de trois (03) minimum
- Le projet devra être conduit sur une période maximum d'une année, si ce délai est dépassé, il y a lieu de mettre en place un avenant de prolongation ;
- Le projet cible les salariés qui occupent déjà un poste dans une entreprise dans le secteur tel que :
 - Les **Cadres TIC** (Gestion de projets, Administration, Conception, Sociologues, Juristes, Financiers, Qualité),
 - Les **Techniciens supérieurs** (Développeurs, Gestionnaire réseaux, Analystes, Infographistes, ergonomistes)
 - Et les **Ouvriers Spécialisés** (Commerciaux, Techniciens réseaux, Spécialistes objets, Designer, Gamer, Téléopérateur, Télépayeurs, ...)
- Le projet cible aussi les personnes en recherche d'emploi et désireuses de s'insérer durablement dans ce métier des TIC ;

5 – Contenu de la proposition de projet

Le porteur de projet remplit les fiches de réponse proposées par le FMFP en Annexe 1 et 2.

Le porteur de projet pourrait éventuellement solliciter les services d'accompagnement du FMFP dans toute la démarche de formulation du dossier d'appel à projet selon les procédures du Fonds.

Néanmoins cela ne peut garantir l'allocation systématique du financement pour le projet, le porteur reste entièrement responsable du contenu et de sa validation avant son envoi.

La réponse du porteur de projet doit impérativement inclure les points suivants :

5.1. Caractéristiques du projet et du porteur de projet

- La référence à l'appel à projets ;
- L'intitulé du projet ;
- Le secteur d'activité concerné ;
- La durée du projet ;
- L'identité et les coordonnées du porteur de projet et de la personne en charge du projet ;
- L'identification des entreprises ou organisations partenaires du projet ;
- L'identification des prestataires de formation.

5.2. Contexte socioéconomique

Le porteur aura à développer le contexte socio-économique lié à son projet en prenant en compte le contexte global du secteur.

Le porteur devra considérer dans l'élaboration du contexte :

- Les grandes évolutions/mutations en cours dans le secteur et/ou dans les entreprises concernées ;
- Les grands besoins de qualification au niveau du secteur dont en partie spécifiés dans les TDR de l'appel en annexe
- Et démontrer la justification des besoins en qualification des entreprises associées dans le projet compte tenu de ceux du secteur.

5.3. Objectifs et contenu de la formation

Cette partie apportera les détails sur,

- L'identification des besoins communs de compétences et de formation des entreprises et organisations concernées en lien avec les besoins prioritaires au niveau sectoriel ;
- L'intitulé et une description de l'action de formation proposée (ne dépassant pas 300 mots)
- Le nombre et catégories de bénéficiaires concernés
 - Les catégories de salariés concernés dans les entreprises et les niveaux de qualifications visés ;
 - Les jeunes/adultes concernés et l'identification des types d'emploi auxquels la formation doit mener ;
 - Les entrepreneurs/employés en situation d'emplois précaires et le type de professionnalisation induit par les actions de formation.
 - La prise en compte de l'approche genre

5.4. Modalités de la formation

Les modalités de mise en œuvre, de suivi et de l'évaluation du projet de formation seront présentées comme suit :

- Type de formation (en situation de travail, interne, externe, en alternance)
 - En cas de formation en situation de travail ou interne : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation¹, modalités de suivi et d'évaluation² et production du cahier des charges de la formation interne
 - En cas de formation externe : identification du prestataire avec une et justification de son expérience et de son expertise, moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation,³ modalités d'évaluation et de suivi⁴ ;
 - En cas de formation en alternance : moyens humains (qualification/expérience des formateurs), moyens matériels, programme et modalités d'organisation de la formation⁵, modalités de suivi et d'évaluation⁶ et production du cahier des charges de la formation en alternance
- Durée de la formation (éventuellement nombre et durée des modules) et dates de la formation.

5.5. Indicateurs de résultats

Les principaux indicateurs de résultats à atteindre sont :

- Au niveau des bénéficiaires en termes de compétences développées / de qualifications acquises / d'insertion dans l'emploi : le nombre de bénéficiaires de la formation devra être au moins 30 par projet pour le montant minimal demandé (5 000 000 MGA) et au moins 80 pour le montant maximal (40 000 000 MGA)
- Au niveau des entreprises en termes d'effets sur l'activité, la production, l'organisation du travail ;
- Au niveau du secteur en termes de développement économique, de diffusion et transfert de la formation ;

5.6. Conditions financières

- Coût par bénéficiaire (le coût par bénéficiaire ne pourra excéder 500 000 MGA) ;
- Détail des coûts :
 - Coût de la prestation intellectuelle : coût du prestataire en cas de formation externe, détail des coûts en cas de formation interne (formateurs)
 - Coûts pédagogiques directs : les intrants nécessaires, les locaux, la location des matériels, etc.
 - Coûts liés aux bénéficiaires : transport et accommodations sur la base d'un forfait ou au coût réel plafonné à 200 000 MGA par apprenant par projet ;

¹ Voir annexe 4 sur le programme de formation

² Voir annexe 5 sur les modalités de suivi et évaluation

³ Voir annexe 4 sur le programme de formation

⁴ Voir annexe 5 sur les modalités de suivi et évaluation

⁵ Voir annexe 4 sur le programme de formation

⁶ Voir annexe 5 sur les modalités de suivi et évaluation

- Coût total du projet (le coût total du projet devra s'inscrire dans une enveloppe globale comprise entre 5 000 000 MGA et 40 000 000 MGA)

Le cofinancement (apport en nature ou une contribution numéraire) est fortement encouragé. Dans ce cas, le porteur apportera les détails de ses contributions et/ou celles d'autres partenaires dans la réalisation du projet de formation.

6 – Procédure de l'appel à projets

6.1. Conditions d'envoi des offres et date limite de réception

Les offres doivent être adressées : à monsieur le Directeur Général du FMFP, au plus tard le **12 avril 2019 à 17 heures.**

Les dossiers électroniques (sous format pdf) peuvent être envoyés par e-mail à : fmfp@fmfp.mg et les dossiers physiques peuvent être envoyés (déposés) à l'adresse suivante durant les heures de bureau (08 heures à 17 heures) :

Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP),
Tour Zital, 4^{ème} étage, Route des hydrocarbures Ankorondrano,
Antananarivo 101.

Pour les promoteurs des régions n'ayant pas accès au courrier électronique, le cachet de la poste fera foi pour les dossiers envoyés physiquement.

Toute offre doit être datée et signée par le représentant qualifié de l'entreprise/l'organisme.

6.2. Sélection du porteur de projet

Tout dossier parvenu hors délai ne sera pas étudié.

Etapes et calendrier de sélection (à titre indicatif)

Période/échéance	Etape
11/03/2019	Lancement de l'appel à projets : le présent document et ses annexes sont accessibles sur l'espace dédié aux appels à projets sur le site du Fonds
12/04/2019	Date limite de réception des propositions
15/04/2019	Instruction des réponses recevables
22/04/2019	Comité de sélection
26/04/2019	Notification de la décision

29/04/2019	Conventionnement ou contractualisation
Début 05/2019	Démarrage du projet
A déterminer	Fin du projet

Critères de sélection

Les propositions seront examinées au regard des critères suivants, communs à l'ensemble des projets du Fonds :

Critères
Critères d'éligibilité
Critères de pertinence et de qualité, impliquant d'autres critères spécifiés dans le dossier (*)
Qualité de la prestation de formation
Proposition financière

(*) Des critères spécifiques ont été définis pour les projets du secteur TIC dont :

- Projets encourageant la sécurisation des emplois précaires (meilleures conditions de travail)
- Plus de 3 entreprises portent le projet
- Possibilité de promotion des femmes à l'issue de la formation
- Plus de 80 bénéficiaires par projet répartis sur chaque entreprise associée (pour le montant maximum)
- Un potentiel important de création d'emploi (surtout pour les jeunes) notamment par la complémentarité possible sur les compétences TIC
- Durée de la formation appréciée : moins de 3 mois
- Formation certifiante recommandée
- Une ingénierie de formation tournée vers la demande (réponse aux besoins directs des entreprises productrices) résumé par le sigle APC ou approche par compétences
- 25% au moins des formés ont entre 15 et 35 ans/et 40% sont des femmes

Les atouts cités ci-dessus seront considérés lors de l'analyse de dossier de chaque porteur.

La sélection du ou des projets sera réalisée par le Comité Sectoriel Paritaire du secteur.

Le FMFP

- Se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions reçues ;
- S'engage à garder confidentielles les offres reçues ;
- N'est engagé qu'après notification écrite adressée au porteur de projet et acceptation formelle des conditions proposées (contractualisation entre le porteur et le FMFP).

Le FMFP se réserve le droit de demander des précisions complémentaires en tant que de besoin.

Les candidats non retenus qui souhaiteraient formuler une demande d'éclaircissement adresseront au Comité Sectoriel Paritaire compétent un courrier motivé, accompagné éventuellement d'éléments

nouveaux ou complémentaires et d'une nouvelle formulation de leur réponse.

7 – Contractualisation

Après acceptation du projet, une convention sera signée entre le porteur de projet et le Fonds. Le paiement du financement se fera en deux ou trois tranches selon la durée du projet.

Cette convention reprendra les éléments de la proposition / du cahier des charges de la(des) formation(s) et précisera les modalités de respect des exigences qualité ainsi que celles de règlement des factures.

En cas de difficulté de compréhension du présent document, vous pouvez contacter le Département Formation-Insertion (DFI) à l'adresse électronique suivante : fmfp@fmfp.mg , Tél. +261 22 538 86

Annexe 1 : Fiche d'identification de la demande d'un projet inter-entreprises sectoriel

Informations à fournir par le porteur de projet	Appréciations sur les données fournies
Nom du porteur de projet (entreprise pour le compte d'un groupe d'entreprises, groupement d'entreprise, organisation professionnelle)	
Nom/Coordonnées de la personne en charge du projet	
Liste des entreprises partenaires	
Secteur d'activité concerné	
Nombre global de salariés des entreprises concernées (Total H/F)	
Contexte socioéconomique de la demande <ul style="list-style-type: none"> Les grandes évolutions/mutations en cours dans le secteur et/ou les entreprises concernées Les grands besoins de qualification au niveau du secteur 	
L'identification des besoins communs de compétences et de formation des entreprises concernées	
L'Intitulé de la formation à financer	
Une courte description de cette formation	
Nombre de salariés concernés au global et par entreprise (H/F)	
Catégorie de salariés concernés (H/F) <ul style="list-style-type: none"> Cadres Encadrement Ouvriers qualifiés autres 	
Dans le cas d'une formation de type pré-emploi : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de jeunes (15-35 ans)/adultes concernés Types d'emplois auxquels doit mener la formation Niveaux de qualifications visés 	

Annexe 2 : Formulaire de demande de financement d'un projet inter-entreprises sectoriel

Informations à fournir par le porteur de projet	Appréciations sur les données fournies
Le type de formation à financer <ul style="list-style-type: none"> Formation en situation de travail Formation en centre de formation interne à une ou plusieurs entreprises du groupement Formation en centre de formation externe à l'entreprise, avec nom et coordonnées du prestataire Formation en alternance 	

<p>En cas de formation externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identité du prestataire • Expérience du prestataire dans le domaine de formation proposé (fournir des références d'interventions) • Expertise (fournir des références d'intervenants) • Moyens matériels • Programme et modalités de mise en oeuvre • Modalités de suivi et d'évaluation 	
<p>En cas de formation interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expertise des intervenants (formateurs, tuteurs) • Moyens matériels • Programme et modalités de mise en oeuvre • Modalités de suivi et d'évaluation 	
<p>Durée et modalités de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durée globale en heures • Eventuellement, nombre de modules • Durée par module 	
<p>Lieu de la formation</p>	
<p>Dates prévues de formation (début et fin formation)</p>	
<p>Résultats attendus</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les salariés formés (en termes de compétences et qualifications acquises), • Pour les jeunes ou adultes en formation de pré-emploi (en termes de qualification et d'insertion) • Pour les entreprises et le secteur, effets sur l'activité, l'organisation du travail, la production • Pour le secteur en termes de capacité de diffusion et de transfert de la formation à financer 	
<p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour vérifier l'atteinte des résultats visés, au niveau de chaque entreprise • Pour diagnostiquer les impacts éventuels de la formation au niveau de chaque entreprise, du groupement d'entreprises et du secteur • Veiller à mentionner des indicateurs de genre et par catégorie d'âge (jeunes 15- 35 ans ou adultes) 	
<p>Coût de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Coût global détaillé en fonction 	

<ul style="list-style-type: none"> ○ Des frais de formation (paiement des formateurs internes ou externes) 	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Des frais divers occasionnés par l'action de formation sur présentation de factures (utilisation des locaux, matière d'œuvre, fournitures) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Part du coût global pris en charge par les entreprises (apport en nature ou en numéraire) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Part du coût à financer par le Fonds 	

Annexe 3 : Termes de référence

Sur le 1^{er} à appel à projets dans le secteur Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) en 2019

1. Contexte et justifications

Présentation générale du secteur TIC

A Madagascar, le secteur TIC pèse plus de 150 millions de dollars par an avec plus de 15 000 emplois directs et 60.000 emplois indirects⁷. Le secteur figure parmi les meilleurs pourvoyeurs d'emploi pour le pays. L'insuffisance de disponibilité de main d'œuvre qualifiée et de ressources humaines en informatique, fait que le pays peine à capitaliser les outils numériques alors que le pays devient une destination TIC pour tous les pays francophones.

Selon le MPTDN, l'objectif pour Madagascar est de devenir le « Hub » de l'océan Indien grâce à sa position géographique, bien ancrée entre l'Asie et le continent africain. Et selon le GOTICOM, les entreprises du numérique sont des acteurs incontournables du développement à la fois du commerce intérieur mais également du commerce extérieur.

Selon les données disponibles auprès de l'EDBM, plus de 70 nouvelles entreprises se sont créées en 03 ans dans les domaines du BPO (Business Process Outsourcing), call center, développement de sites web, de logiciels et d'applications mobiles, traitement de données, comptabilité, télémédecine dont 35% détenues par des étrangers dont le n°1 mondial en BPO.

Malheureusement, le *turn over* dans les entreprises du secteur est de plus en plus fréquent, en cause une offre de compétences insuffisante. Bien que l'implantation de ces nouvelles entreprises ainsi que le développement des infrastructures constituent une opportunité d'emplois pour les 600 à 700 ingénieurs sortants par des écoles, Ces ressources s'avèrent insuffisantes car une grande partie part à l'étranger.

Enjeux socio-économiques et les réponses dans le développement du capital humain

Face à ce constat, et aux profondes mutations dans le monde numérique d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de l'adoption de nouvelles technologies, de l'arrivée de nouveaux acteurs, de la diversification des sources de recettes ou de l'évolution des modèles d'activité économique, la e-gouvernance, la production et le renforcement de compétences pour ce secteur en plein essor est primordial.

La professionnalisation des salariés et des personnes en recherche d'emploi dans le(s) domaine(s) de TIC ainsi que le renforcement des compétences des primo demandeurs sur les TIC afin d'améliorer leur employabilité en vue d'une insertion professionnelle sur le marché du travail constituent des enjeux socio-économiques vitaux pour notre pays.

Les technologies de la communication et de l'information sont un des secteurs clé de l'économie et se trouvent au centre du développement de chaque entreprise, les TIC assoient leur présence de manière inéluctable dans toutes les branches des activités économiques et processus de production. Les personnes actives en âge de travailler, les candidats au marché du travail ont plus de chance de trouver un emploi en ayant une compétence reconnue dans les TIC. Les vraies sources d'emplois concernent de plus en plus d'entreprises TIC, le potentiel de développement de ce secteur est grand et les défis sont en perpétuel élévation.

Le contexte de l'appel et champs d'application

⁷ Source : GOTICOM

Face aux défis et mutations technologiques perpétuelles du secteur TIC, les besoins en Ressources Humaines et en compétences en augmentation continue avec les jeunes souhaitant s'insérer dans le monde du travail ainsi que la promotion des investissements, il est nécessaire d'apporter une réponse appropriée en termes de formation professionnelle. Aussi les acteurs du secteur regroupés au sein du CSP ou Comité Sectoriel Paritaire, vont solliciter l'appui du Fonds Malgache de Formation Professionnelle (FMFP) qui est une association reconnue d'utilité publique et habilitée à collecter la cotisation formation professionnelle des entreprises, afin de financer des projets de formation issus des entreprises.

Dans le cadre de lancement de ce Fonds, l'Agence Française de Développement (AFD) a apporté une contribution financière de l'ordre de 50 000 Euros afin de financer des projets de formation répondant aux besoins en qualifications et aux déficits criant au niveau du secteur TIC. Ces projets vont viser en premier lieu la professionnalisation des salariés et des personnes en recherche d'emploi dans ce secteur.

2. Objectifs

(i) Objectif général

Faire des Technologies de l'information et de la communication, un des leviers de la croissance économique dans toutes les branches des activités des entreprises et processus de production ainsi que l'amélioration de l'employabilité des actifs malgaches sur le marché du travail. Et rendre disponible pour les grands investisseurs nationaux et internationaux des techniciens et main d'œuvre de qualité et en quantité dans le domaine des TIC.

(ii) Objectifs spécifiques

- Financer la mise en œuvre des projets de formations en réponse aux besoins prioritaires spécifiés dans les orientations stratégiques du secteur TIC décrit plus bas
- Contribuer à la professionnalisation des employés dans des entreprises et à la qualification des personnes en recherche d'emploi suivant des besoins communs à plusieurs entreprises du secteur TIC

3. Résultats attendus

- Au niveau des bénéficiaires, le financement des projets de formation contribuera à :
 - Former environ 400 salariés en permettant le développement des compétences de ces derniers dans les postes qu'ils tiennent dans les entreprises TIC, ou en favorisant leur évolution pour intégrer les nouvelles exigences professionnelles afin d'assurer la pérennisation de leurs emplois.
 - Ou former environ 400 néo salariés visant à favoriser le recrutement de jeunes ou d'adultes ne justifiant pas de la qualification nécessaire pour occuper directement les emplois à pourvoir dans les entreprises des TIC
 - Ou la combinaison des deux
 - 40% au moins des bénéficiaires de formation seront des femmes
 - Et 20% au moins sont des néo salariés des entreprises
- Au niveau des entreprises, le financement des projets de formation contribuera à :
 - Améliorer la performance des entreprises bénéficiaires en renforçant les compétences de

- leurs employés
 - Alléger la pression sur le système de recrutement des entreprises des TIC en formant des actifs qualifiés afin qu'ils soient immédiatement opérationnels à l'emploi notamment pour les entreprises sous-traitantes du secteur Business Process Outsourcing (BPO),
- En termes de développement le financement des projets de formation contribuera à :
 - Améliorer l'offre de compétences sur le marché du travail pour les métiers en tension (ex : ingénieur, etc.)

4. Orientations stratégiques sectorielles

Pour l'année 2019, en rapport avec la vision de développement du secteur, les orientations prioritaires identifiées par le CSP TIC et qui constituent les principaux déficits en qualifications et en compétences, concernent principalement les métiers de :

- **Cadres TIC :**
Gestion de projets, Administration, Conception, Sociologues, Juristes, Financiers, Qualité
- **Techniciens supérieurs :**
Développeurs, Gestionnaire réseaux, Analystes, Infographistes, ergonomistes
- **Ouvriers Spécialisés :**
Commerciaux, techniciens réseaux, Spécialistes objets, Designer, Gamer, Téléopérateur, Télépayeurs, ...

Avec des métiers particuliers à cibler ci-après :

- Télévendeur/Opérateur Centre d'appel,
- Ingénieur de développement Java J2EE, Ingénieur de développement. NET, Ingénieur développeur Mobile, et Ingénieur en Cybersécurité,
- Data scientists,
- Graphiste designer,
- Social manager,
- Ingénieurs/techniciens télécom,
- Journaliste et techniciens des médias,
- Relation client,
- Télécommunication
- Média,
- Développement de sites web, de logiciels et d'applications mobiles,
- Traitement de données,
- Comptabilité,
- Et télémédecine,

Cette énumération n'est pas exhaustive, mais le secteur cible particulièrement des métiers dans lesquels on emploie le plus de personnes ou l'existence est stratégique pour l'entreprise et pour lesquels il y a une forte demande de la part des entreprises pour d'éventuelles créations d'emplois.

5. Les types de formation préconisés

Les activités seront organisées sous forme de :

- Formation professionnelle Continue (FPC) cycle court de 03 à 06 mois
- Formation en situation de travail
- Formation en centre de formation externe à l'entreprise
- Formation en alternance
- Formation en interne (accompagnement / coaching)

Il est exigé pour tous les types de formation un plateau technique d'application des acquis en formation ou un espace dédié en milieu de travail.

(*) le porteur reste libre dans le choix des types de formation et des compétences (métiers) à cibler et toutes les informations contenues dans ces termes de référence serviront de cadre global d'élaboration du projet.

Annexe 4 : Programme de formation

Le porteur devra présenter le curriculum de formation qui vise à combler les gaps de compétences composé d'une description des parcours de formation et des méthodologies avec les objectifs d'apprentissage visés, l'organisation matérielle de la formation ainsi que les CV des prestataires/formateurs justifiant de leurs expériences et de leurs expertises. Le curriculum doit être détaillé, séquencé, précis, en cohérence avec les objectifs fixés et distinguer les périodes de formation théorique et pratique.

Annexe 5 : Modalités de suivi et évaluation

- Le référentiel métier ou une fiche de poste

Le porteur devra présenter ou mettre en attaché au présent dossier de soumission le ou les référentiel(s) métier ou fiche de poste ciblé(s) par la formation décrivant les compétences requises pour l'employé dans le processus. Le référentiel métier ou la fiche de poste détermine les compétences requises pour le personnel à former et permet de les décliner en objet de la formation. A défaut de référentiel, le porteur pourra présenter une description des compétences requises pour le métier ciblé par la formation suivant un processus d'ingénierie de formation.

- Le référentiel d'évaluation

Le porteur devra présenter ou mettre en attaché au présent dossier de soumission le ou les référentiel(s) d'évaluation de la performance et les acquis de la formation qui décrira au moins en deux temps les modes d'évaluation (post formation par les formateurs et en entreprise par le superviseur professionnel). Il s'agit de s'assurer comment le dispositif prévoit de mesurer l'acquisition des compétences telles que décrites dans les référentiels métier/compétence ou la fiche de poste.